



Les règles pour rouler dans un giratoire à 2 voies n'ont pas force de loi

Suisse, page 16



Karin Keller-Sutter confirme qu'elle sera de la course au Conseil fédéral

Suisse, page 15

Après le vin, les chanoines de St-Maurice visent la bière

Vaud, page 5

24 heures



Après Kirikou, le cinéaste d'animation Michel Ocelot se penche sur le destin de la petite Kanake Dillili dans le Paris de la Belle Époque. Interview DR

Page 25

Le grand quotidien vaudois. Depuis 1762 | www.24heures.ch

Les fruits et légumes bios sont moins chers au marché

Notre enquête, réalisée à Lausanne, démontre que l'écart de prix entre les grandes surfaces et les maraîchers est de 13%

Acheter ses fruits et légumes bios au marché serait-il un luxe? À la suite du rejet des deux initiatives agricoles le 24 septembre dernier, le président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire, Pierre-André Tombez, affirmait dans «24 heures» que les prix étaient de 18% moins élevés au marché de Lausanne qu'en grandes surfaces. Nous avons voulu savoir s'il était vraiment plus avantageux de faire ses emplettes de fruits et légumes suisses et bios au marché ou en supermarché.

Sur la base du calendrier saisonnier Bio Suisse, nous sommes allés, un mercredi matin, relever les prix au kilo de treize fruits et légumes suisses issus de l'agriculture biologique au marché de Lausanne (trois stands différents) et dans deux grandes surfaces (Coop et Migros). Résultat: excepté les tomates (vendues

au même tarif partout), seuls le chou chirois, le chou-fleur et le brocoli sont plus chers au marché.

Directeur de Prométeer, Luc Thomas: «C'est la preuve, contrairement aux idées reçues, que le circuit court n'est pas plus onéreux. Au contraire. Puisqu'il y a moins d'intermédiaires, le consommateur ne paie pas plus cher et le producteur touche, lui, un meilleur prix. C'est du gagnant-gagnant.»

Point fort, page 3

Test Nous avons comparé les prix de treize fruits et légumes

Grosse structure Les charges de la Migros peuvent impacter les prix

À Mitholz, l'explosion du village guette



Reportage Le plus important site de dépôt d'anciennes munitions de l'armée est situé non loin du village bernois de Mitholz. Même en cas d'incident mineur, les bâtiments à proximité seraient touchés, annonciaient les autorités lundi soir. Dans le bourg, les souvenirs de l'explosion de 1947, qui avait soufflé toutes les maisons, ont réveillé la peur. **Page 17** JEAN-PAUL GUINNARD

Vaud En colère contre le SPJ, des parents créent un collectif

La fin d'année est décidément compliquée pour le Service de protection de la jeunesse (SPJ). Après la pénible affaire du père abuseur qui a coûté sa place au chef du service, mais aussi à l'ancienne responsable de l'Office régional de protection des mineurs du Nord vaudois, voici qu'un collectif de parents monte à son tour aux barricades. Tous ont en commun des rapports tendus avec le SPJ. Et partagent le même objectif: que les petits Vaudois, et pas seulement les leurs, soient mieux protégés à l'avenir. **Page 4**

Rencontre L'appli vaudoise qui permet de se trouver un partenaire sportif

Avoir quelqu'un de disponible dans son entourage pour aller courir ou taper dans une balle de tennis ne va pas toujours de soi. C'est là qu'intervient l'application Smatch. Créée par deux étudiants de l'EPFL et de l'UNIL, elle permet de dénicher des sportifs de tous niveaux dans sa région, et cela dans une liste de plus de 70 disciplines différentes. L'ancien président du LS Alain Joseph et la Ville de Lausanne ont soutenu le projet, qui porte déjà le surnom de «Tinder du sport». Nous l'avons testé. **Page 14**

Élections en Bavière Les migrants, premier thème de campagne dans la ville d'Audi

À Ingolstadt, ville réputée pour être le fief de la fameuse marque automobile, tout semble bien aller. Le salaire brut moyen est le plus élevé d'Allemagne, la ville n'a plus de dette, le chômage y est bas. Pourtant, à l'approche des élections régionales bavaroises de dimanche, la cité des bords du Danube vit en plein paradoxe. La thématique des réfugiés a en effet occupé toute la campagne. «Les gens voient des migrants partout», déplore un journaliste local. Reportage dans une ville où l'extrême droite cartonne. **Page 19**

PUBLICITÉ



21.90 kg 27.40

Parisienne de bœuf fraîche de Suisse, env. 1 kg

ALIGRO

le marché gourmand ouvert à tous

à Chavannes-Renens, Genève-les Vernets, Sion, Matran et Schlieren

Offre valable jusqu'au samedi 13 octobre



Éditorial

La Suisse doit décider sans menaces

Élisabeth Eckert

Rubrique Économie



On va devoir voter, à nouveau, sur la fiscalité des bénéfices des entreprises. C'est comme ça. En un an, on sera passé d'un niet national à la RFE III, au PF 17, puis désormais à la RFFA (pour réforme fiscale et financement de l'AVS), un objet qui devrait nous être soumis le 19 mai prochain. Le 12 février 2017, le peuple suisse a balayé à près de 60% la suppression des statuts spéciaux pour les multinationales. Non pas que nous fussions contre cette abolition - ou de grands groupes étrangers auraient enfin été taxés à hauteur des sociétés suisses - , mais parce que nous ne comprenions pas ce cadeau fait aux milieux économiques, alors que le citoyen lambda paie de plus en plus de charges et que les Cantons auraient été largement privés de recettes fiscales.

«Bruxelles, Washington et autres, cessez de nous menacer»

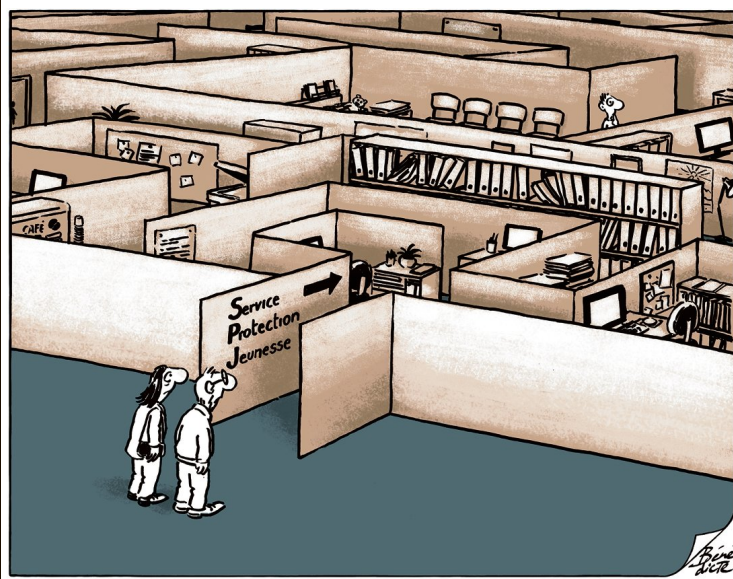
On va devoir voter. Or, déjà, on voit se profiler les menaces de l'extérieur. On résume: «Si vous ne votez pas bien, on supprimera définitivement l'équivalence boursière de votre Bourse helvétique. On l'empêchera à jamais d'acheter ou de vendre des actions de sociétés européennes. On va la réduire à n'être plus qu'une corbeille de brousse. Mais gare, c'est que le débat. On va surtout vous porter sur la liste noire, celle où l'on trouve les États terroristes, comme l'Iran, la Russie ou la Syrie.»

Nous ne sommes même pas encore entrés en campagne que le fouet est déjà brandi. Beau respect de la démocratie, alors que nous sommes le seul pays où ce débat sur la taxation des entreprises et l'attractivité fiscale, que nous tolérons ou non, a lieu au monde. Ainsi, le parlement a, à juste titre, lié cette baisse fiscale générale à une compensation versée à l'AVS; au versement équivalent de 1 franc «donné» aux entreprises par 1 franc offert à notre retraite. Le Canton de Vaud, dans sa grande sagesse, a approuvé, voilà deux ans, cette notion qui postule que la baisse fiscale octroyée aux entreprises a un tribut à payer à la société, pour le coup, verser de l'argent à la petite enfance notamment.

Alors, et pour la bonne cause, on prie modestement, mais fermement nos voisins: «Ne nous menacez pas, vous qui êtes loin d'être vierges de toute tentative de dumping fiscal.» On décida.

Page 21

Bénédictes Un groupe de parents pointe les dysfonctionnements du SPJ



Réflexions

La Suisse protégera les droits fondamentaux

L'invité

Ihsan Kurt
Conseiller communal, Prilly

L'initiative «Pour l'autodétermination», ou titre de manière encore plus démodée que «des juges étrangers», est dangereuse pour la cohésion nationale ainsi que les relations internationales. Il ne faut pas sous-estimer la dangerosité de cette initiative. Bien au contraire, il faut éviter ses conséquences.

C'est pourquoi, touchés par les effets de l'initiative 9 février 2014, tous les partis politiques représentés sous la Coupole, y compris les sept Sages composant le gouvernement fédéral - sauf l'UDC - , ainsi que des organisations humanitaires, des syndicats, les milieux économiques, tous se mobilisent contre cette initiative. Mais aussi les partis et organisations des communautés migrantes italienne, albanaise, allemande, arabe, espagnole, bulgare, française, portugaise, turque, serbe-slovéno-croate-bosnienne et tanoque, souvent imités par les campagnes de l'UDC, s'opposent à cette initiative qui met en cause la cohésion nationale, notamment en raison des discours anti-étrangers que tiennent ses initiateurs.

Cette initiative vise à ancrer dans notre Constitution fédérale la primauté du droit national sur le droit international. En cas de conflits, nos autorités seraient alors contraintes d'ajuster ou de dénoncer les décisions prises par la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), adoptée en 1953 après les horreurs du XXe siècle. L'UDC entend ainsi garantir que les décisions populaires suisses l'emportent sur le droit international. C'est aussi une instrumentalisation abusive de notre démoc-

Un management nouveau doit arriver!

L'invité

Éric Davalle
Directeur Ex/MDI

Au début des années 2000, ils étaient peu nombreux les dirigeants d'entreprise qui s'inscrivaient d'avoir des collaborateurs munis de savoir-être, ou *soft skill* en anglais. En effet, la règle était de recruter du personnel avec un réel savoir-faire, *hard skill*. Lors d'un recrutement, les diplômés et l'expérience s'imposaient. La connaissance et la fidélité en termes de longévité dans l'entreprise constituaient le collaborateur idéal. Il n'est pas difficile de se rappeler que le management basé sur la rigueur et l'ordre était la référence, très fortement inspiré de celui pratiqué dans l'armée.

Dans le monde du travail d'aujourd'hui, tout cela est en train de changer. L'employé dont les dents de l'ambition royale le parquent n'a plus la cote. La tendance du *manager killer*, cher au marché concurrentiel, ne fait plus rêver. Veu à peu, la hiérarchie pyramidale des entreprises laisse la place à des organisations plus transversales, voire plus autonomes à l'image du mouvement de protection des droits humains. Cela signifie davantage d'engagement personnel dans l'entreprise et de plus de responsabilités au sein du groupe.

Mais tout cela reste possible pour autant que le management s'adapte. Il ne s'agit plus de se tenir à terre par un commandement ultradirectif. La cascade des chefs en série est de moins en moins plébiscitée par la génération «Y». Maintenant, nous devons choisir nos collaborateurs pas par «l'identification de leur propre valeur technique, mais aussi humaine. Une équipe qui fonctionnera bien sera constituée de personnes motivées, compétentes, capables

d'échanger, de partager et d'écouter. Le lien interne sera fait par un management crédible qui saura donner un sens à l'action, ses adversaires politiques ont, selon lui, menti sur les prix. Et à l'entendre, «au marché à Lausanne, les prix sont 18% moins élevés qu'en grandes surfaces. Ces informations, surprenantes, qu'il reprend d'une étude réalisée par Enzo Rezzonico, coordinateur de la coopérative lausannoise Le Panier à 2 Roues (lire encadré), ont titillé notre curiosité. Est-ce réellement plus avantageux pour le consommateur d'aller faire ses emplettes au marché? Et si oui, à quel point?

Certes, la rémunération n'est un facteur important pour un candidat, mais pas seulement. C'est aussi question pour lui du potentiel de flexibilité et de conditions de travail adaptées au quotidien, comme la

«Le temps passé, mais l'acceptation du changement est toujours aussi difficile»

mobilité au sein même de l'entreprise. Le candidat va privilégier les challenges. Il recherchera l'aventure humaine partagée dans un environnement moderne et dynamique avec un esprit durable et innovant. Des visioconférences de cette mutation. À cela, la nouvelle génération répondra: «Le plus de bienveillance, plus de participation et de choix de leur et de leur rôle. Ils ont travaillé six jours et demi par semaine seulement le temps de passer, mais l'acceptation du changement est toujours aussi difficile, comme le besoin d'un nouveau type de management.

Consommation

4.- Fr./kg 4.75	3.- Fr./kg 3.15	6.- Fr./kg 6.85	7.- Fr./kg 8.90	8.50 Fr./kg 7.10	10.- Fr./kg 8.70	10.- Fr./kg 9.45
4.- Fr./kg 6.80	5.- Fr./kg 5.80	8.- Fr./kg 8.00	6.- Fr./kg 8.90	4.80 Fr./kg 6.95	7.- Fr./kg 8.90	6.00 Fr./kg 6.00

Prix relevés auprès de 3 stands au marché de Lausanne.
Moyenne de prix entre Coop et Migros.
Produits suisses issus de l'agriculture biologique.
Légumes choisis selon le calendrier saisonnier de Bio Suisse.

Le bio coûte 13% de plus dans les grandes surfaces

Notre enquête montre que, pour un même panier, les fruits et les légumes suisses et bios sont moins chers lorsqu'on se fournit sur les étals des maraîchers

Marie Tschumi

Entre l'aubergine du marché et celle des grandes surfaces, laquelle est la moins chère? Am croire Pierre-André Tombez, président de l'Alliance pour la souveraineté alimentaire qui ne mâchait pas ses mots dans nos pages le 24 septembre dernier, il ne subsiste aucun doute. À la suite de l'échec de l'initiative populaire défendue par l'interne, ses adversaires politiques ont, selon lui, menti sur les prix. Et à l'entendre, «au marché à Lausanne, les prix sont 18% moins élevés qu'en grandes surfaces. Ces informations, surprenantes, qu'il reprend d'une étude réalisée par Enzo Rezzonico, coordinateur de la coopérative lausannoise Le Panier à 2 Roues (lire encadré), ont titillé notre curiosité. Est-ce réellement plus avantageux pour le consommateur d'aller faire ses emplettes au marché? Et si oui, à quel point?



Dans l'ensemble, les fruits et légumes bios vendus au marché, comme ici à Lausanne, sont 13% moins chers que dans les grandes surfaces.

Circuit court moins onéreux Pour en avoir le cœur net, nous avons donc, nous aussi, mené notre enquête. Sur la base du calendrier saisonnier Bio Suisse, nous sommes allés, un mercredi matin, relever les prix au kilo de treize fruits et légumes suisses issus de l'agriculture biologique au marché de Lausanne (trois stands différents) et dans deux grandes surfaces (Coop et Migros). Résultats: excepté les tomates (vendues au même tarif partout), seuls le chou-fleur et le brocoli sont plus chers au marché. Plus particulièrement, en achetant ses fruits et légumes directement auprès des producteurs, il faut déboursier au total 83 fr. 30, alors que dans les grandes surfaces (en faisant la moyenne des prix affichés à la Migros et à la Coop), le total revient à 94 fr. 25, soit 13% de plus. Une différence de taille donc,

Autre étude, résultats quasi identiques

De mai 2016 à décembre 2017, Enzo Rezzonico, coordinateur de la coopérative lausannoise Le Panier Bio à 2 Roues, a mené une enquête du même genre. Son but était de comparer les prix des fruits et légumes bios d'origine suisse proposés par sa coopérative avec ceux vendus chez divers commerçants lausannois. Selon les résultats de son enquête qui se base sur plusieurs dizaines de produits, les consommateurs paient grosso modo 20% de plus chez les grands distributeurs. Et s'ils se rendent au marché à Lausanne (moyenne de plusieurs stands), ils déboursent moitié moins: l'écart se réduit à 10%. «On peut donc en déduire, précise Enzo Rezzonico, que les légumes et les fruits vendus au marché sont en moyenne 10% moins chers que dans les grandes surfaces. Ce qui semble aller à l'encontre de la croyance générale.» Quant aux «18%» repris par Pierre-André Tombez, il y a eu confusion. En réalité, ce résultat correspond à la différence des prix entre ceux

«Certaines charges qui incombent à Migros ne concernent a priori pas les marchés»

Tristan Cerf
Porte-parole de Migros

«Le circuit court, c'est du gagnant-gagnant. Pour le consommateur et pour le producteur»

Luc Thomas
Directeur de Promette

Il est vrai que la vente directe permet d'une certaine manière de réduire les coûts. Comme l'explique Luc Thomas, directeur de Promette, l'association vaudoise de promotion des métiers de la terre: «C'est la preuve, contrairement aux idées reçues, que le circuit court n'est pas plus onéreux. Au contraire. Puisqu'il y a moins d'intermédiaires, le consommateur ne paie pas plus cher et le producteur touche, lui, un meilleur prix. C'est du gagnant-gagnant.»

Plus cher que conseillé Si faire ses emplettes au marché s'avère ici plus avantageux, il faut néanmoins s'attendre à des variations de prix selon les produits et les saisons. Car rien n'est stable dans le marbre. Deux fois par année, Bio Suisse établit une liste de prix conseillés pour la vente directe. Données à titre purement indicatif, ces informations ne doivent pas être prises pour argent comptant. Pour preuve: le prix d'une dizaine des fruits et légumes retenus dans notre comparatif n'entre pas dans cette fourchette. Et par moments, l'écart est même flagrant. Par exemple, pour ce qui est du brocoli, Bio Suisse conseille un prix entre 6 fr. et 8 fr. Il le kilo alors qu'à la Coop il est vendu 8 fr. 95, 9 fr. 95 à Migros et même 10 fr. au marché. Idem pour le chou chinois (prix indicatif: 5 fr. à 7 fr.) ou encore pour le chou-fleur (7 fr. à 8 fr.). À ce propos, Ania Bissio, responsable du service médias à Bio Suisse, dit clairement que les prix varient selon les quantités disponibles, la situation du marché local et la qualité du produit. In fine, il s'agit donc de confiance à long terme avec les producteurs de la région ne commençant a priori pas les marchés.

«Le circuit court, c'est du gagnant-gagnant. Pour le consommateur et pour le producteur»

Lire aussi en pages 6-7